



## Déclaration du SE Unsa 93 CAPD du 13 mai 2011.

Monsieur l'inspecteur d'académie,

En premier lieu, nous remercions les services du mouvement pour le travail réalisé et les réponses qu'ils ont pu nous apporter dans l'intérêt des collègues enseignants.

Beaucoup d'entre eux attendent avec impatience les résultats de cette CAPD.

Cependant, nous avons été sollicité par de nombreux collègues mécontents : ils ont réalisé avoir fait un mouvement blanc en demandant les postes affichés comme vacants sur l'application I PROF, alors que ceux ci apparaissaient réservés aux PES sur la liste de SSD disponible dans la rubrique "gestion du personnel" du site de l'IA.

Nous l'avions signalé lors de la dernière CAPD, et il serait souhaitable que ces listes indiquent les mêmes informations pour éviter toute perte de temps et d'énergie pour tout un chacun.

A cela s'ajoute le désarroi de ceux qui demandaient un temps partiel, une disponibilité, un détachement ; pour certains depuis plusieurs années et qui ont obtenu pour l'année prochaine un refus.

La surprise est d'autant plus grande que rien ne les avait averti explicitement, à part cette demande de justificatif pour les demandes qui n'étaient pas de droit dans la circulaire.

Même si on peut comprendre que votre souci monsieur l'inspecteur d'académie est d'avoir un enseignant dans chaque classe à la rentrée 2011, les collègues subissent une nouvelle fois de plein fouet **cette politique gouvernementale de suppression de postes, de réduction des prochains recrutements d'enseignants.**

En effet, ce n'est pas la rigueur budgétaire qui impose ce choix mais l'idéologie. Les enseignants à temps partiels sont payés proportionnellement au service qu'ils effectuent et dégagent ainsi des supports budgétaires qui pourraient permettre de nouveaux recrutements. Mais, horreur, il n'est pas supportable aux yeux de notre gouvernement d'augmenter le nombre d'emplois puisqu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires quelles qu'en soient les conséquences sur les salariés. Ce sont nos acquis sociaux qui sont dégradés.

De nombreux enseignants sollicitent ces temps partiels pour concilier vie familiale et vie professionnelle en raison de l'éloignement du conjoint, de difficulté à assumer le quotidien, pour aider des parents vieillissants, la dépendance étant l'un des grands chantiers de cette année, etc...

Après les résultats déficitaires des permutations, un degré supplémentaire est franchi dans la gestion de l'administration vécue comme inhumaine par les enseignants.

Au sentiment d'être prisonnier dans ce département, se développe celui d'y être condamné.

*Mon choix c'est l'Unsa!*



Et ce sont tous les enseignants dans ce département qui se sentent concernés puisque ceux qui pensaient en raison de l'allongement de la durée de travail avec la réforme des retraites, terminer leur carrière à temps partiel, s'aperçoivent qu'ils n'ont plus droit à rien, n'ont plus aucune perspective.

Refuser les temps partiels, disponibilité et les détachements pour convenance minent le moral de tous.

L'Unsa Fonctionnaires s'inquiète de la hausse du taux de suicide chez les fonctionnaires. Le rapport de Patrick Légeron sur les risques psycho-sociaux, démontre que ce phénomène est totalement sous-estimé par les pouvoirs publics.

Le SE Unsa a publiquement déjà tiré la sonnette d'alarme sur ce sujet. En effet, à l'heure où dans les CHS on commence à parler de prévention collective des risques psychosociaux, l'institution néglige les facteurs de risques dans les situations de travail de ses propres salariés, en persistant dans sa politique de suppressions d'emplois et donc de dégradation de l'organisation du travail.

Ces décisions de refus de temps partiels, disponibilité et détachement, n'aideront certainement pas les enseignants à mieux vivre leur métier qui se complexifie.

Nous vous demandons monsieur l'inspecteur d'académie de re étudier pendant cette CAPD les demandes de temps partiels.

Isabelle Guigon

Elue CAPD pour le SE Unsa 93

